

16.2 Innovation

Parmi les sociétés marchandes de 10 salariés ou plus implantées en France et faisant partie du champ de l'**enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2014**, un peu moins de la moitié (48 %) ont innové au cours des années 2012 à 2014. Directement liées à la production, les **innovations technologiques** constituent le cœur de l'innovation et concernent 31 % des sociétés. Elles correspondent aux innovations ou à des **activités d'innovation** en produits ou en procédés. Plus d'un tiers des sociétés (38 %) ont développé des innovations non technologiques, relatives aux modes d'organisation ou au marketing.

Le secteur de l'information et de la communication est le plus innovant : 71 % des sociétés ont innové entre 2012 et 2014 et 60 % ont réalisé des innovations technologiques. La part de **sociétés innovantes** augmente avec la taille de celles-ci : 43 % parmi les sociétés de 10 à 19 salariés, contre 78 % parmi celles de 250 salariés ou plus. Elle est également plus élevée parmi les sociétés appartenant à un groupe ou à un réseau d'enseignes (54 %, contre 43 % pour les sociétés indépendantes).

Les sociétés exportatrices innovent plus souvent que les autres : c'est le cas de 66 % d'entre elles, contre 40 % des sociétés non exportatrices. En particulier, près de la moitié des sociétés exportatrices se sont engagées dans des innovations technologiques, soit deux fois plus que celles dont le marché est régional ou national (51 % contre 22 %).

À champ sectoriel constant, la part de sociétés investissant dans des innovations est

en hausse : 57 % entre 2012 et 2014, contre 53 % entre 2010 et 2012. Le taux d'innovation technologique augmente (41 %, après 37 %), tandis que les taux d'innovation non technologique, en organisation ou en marketing, sont plutôt stables (respectivement 35 % et 25 %).

En 2015, le palmarès des principaux déposants de **brevets** confirme les tendances de ces dernières années : une concentration toujours forte de la part des 20 premiers déposants et de grands groupes industriels français qui consolident leurs politiques d'innovation sur la durée en alignant leurs stratégies de **propriété industrielle** avec la stratégie globale de l'entreprise. Cette année, à nouveau, les grands acteurs du secteur automobile restent en tête, suivis des principaux secteurs industriels où la France est en pointe : la cosmétique, l'aéronautique, les télécommunications, l'électronique, la chimie et l'énergie. PSA Peugeot Citroën conserve sa première place avec 1 012 demandes de brevets publiées. Safran maintient sa place au 2^e rang avec 769 demandes publiées. Air Liquide et le groupe Valeo enregistrent les deux plus fortes progressions, passant respectivement de la 18^e à la 12^e place, et de la 5^e à la 3^e place.

En 2015, 16 300 demandes de brevets sont déposées à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), soit une légère baisse de 1,4 % par rapport à 2014. Parallèlement, l'INPI a reçu 91 898 dépôts de **marques**, soit une progression de 5,1 %. Le nombre de dessins et modèles déposés s'établit à 64 888 (+ 0,6 %). ■

Définitions

Innovation technologique : l'innovation technologique correspond à une innovation ou à des activités d'innovation en produits (biens ou prestations de services) ou en procédés. L'innovation non technologique correspond à une innovation en organisation ou en marketing.

Société innovante : une société est innovante au sens large lorsqu'elle introduit une innovation dans au moins une des quatre catégories d'innovation possibles (produits, procédés, organisation, marketing) ou lorsqu'elle s'engage dans des activités d'innovation en produits ou en procédés, une société pouvant combiner plusieurs catégories d'innovation.

Activité d'innovation, brevet, capital-innovation, dépôt de brevet, enquête communautaire sur l'innovation (CIS), innovation, marque, propriété industrielle : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « La moitié des sociétés a innové entre 2012 et 2014 », *Insee Première*, à paraître.
- « Les entreprises en France », *Insee Références*, édition 2016.
- « Palmarès des principaux déposants de brevets publiés en 2015, auprès de l'INPI », *communiqué de presse*, INPI, avril 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Poids de l'innovation par secteur d'activité entre 2012 et 2014

en % du nombre total de sociétés

	Innovations technologiques			Organisation	Marketing	Tous types d'innovation
	Ensemble	dont Produits	dont Procédés			
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	47	30	32	35	24	59
Construction	20	8	13	25	14	38
Commerce de gros, de détail, réparation d'automobiles et de motocycles	24	14	16	27	27	45
Transports et entreposage	22	11	16	29	14	40
Hébergement et restauration	23	13	17	25	32	45
Information et communication	60	50	37	42	37	71
Activités financières et d'assurance ¹	31	23	24	38	29	50
Activités immobilières	20	15	13	40	25	48
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	36	25	23	34	22	52
Activités de services administratifs et de soutien	21	11	15	26	20	37
Ensemble	31	19	21	30	23	48

1. Le secteur « Activités financières et d'assurance » prend en compte les holdings financières.

Lecture : entre 2012 et 2014, 19 % des sociétés de 10 salariés ou plus étaient innovantes en produits. Une même société peut bien sûr réaliser des innovations de plusieurs types.

Note : les intitulés des secteurs d'activité respectent les sections de la NAF rév. 2.

Champ : sociétés actives de 10 salariés ou plus implantées en France, divisions 05 à 81 de la NAF rév. 2 sauf 75.

Source : Insee, enquête innovation (CIS) 2014.

Dépôts de brevets, de marques, de dessins et modèles par la voie nationale

	2010	2015	15/14 en %
Dépôts de brevets	16 580	16 300	- 1,4
Personnes morales	13 940	14 037	- 1,6
Personnes physiques	2 640	2 263	- 0,2
Dépôts de marques	124 110	122 748	6,8
Premiers dépôts de marques	91 928	91 898	5,1
Renouvellements de marques	32 182	30 850	12,2
Dessins et modèles déposés	80 352	64 888	0,6
Procédure normale	16 653	13 581	- 7,2
Procédure simplifiée	63 699	51 307	2,9

Source : INPI, octobre 2016.

Principaux déposants de brevets publiés en 2015

Rang	Brevets publiés
1	PSA Peugeot Citroën 1 012
2	Groupe Safran 769
3	Groupe Valeo 668
4	CEA ¹ 658
5	Groupe Renault 539
6	CNRS 390
7	Airbus Group (ex-EADS) 386
8	Groupe L'Oréal SA 311
9	Groupe Thales 308
10	Michelin 272

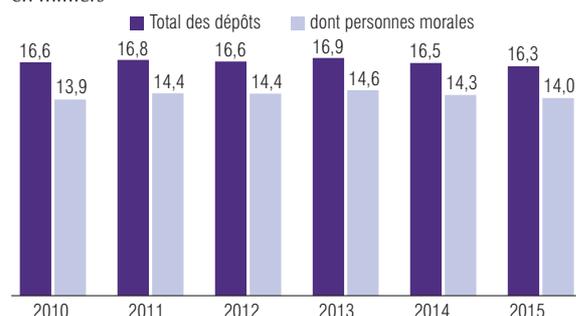
1. Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

Note : les demandes de brevets publiées en 2015 ont été déposées entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014.

Source : INPI.

Dépôts de brevets par la voie nationale

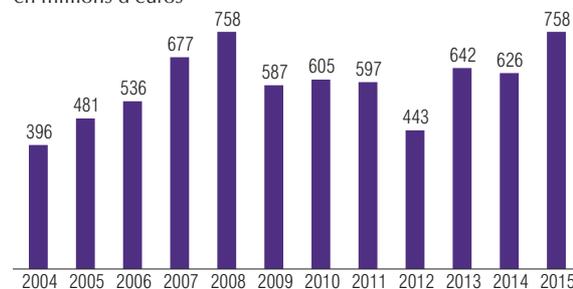
en milliers



Source : INPI, Observatoire de la propriété intellectuelle, octobre 2016.

Montant des fonds investis dans le capital-innovation

en millions d'euros



Source : Afic / Grant Thornton.

Demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets

en nombre

	2005	2010	2015
Allemagne	23 642	27 328	24 820
Autriche	1 061	1 744	1 992
Belgique	1 697	2 045	2 041
Bulgarie	13	11	33
Chypre	38	49	37
Croatie	24	17	9
Danemark	1 159	1 817	1 930
Espagne	976	1 430	1 527
Estonie	4	27	32
Finlande	1 487	1 617	2 000
France	8 021	9 576	10 781
Grèce	67	83	86
Hongrie	79	107	99
Irlande	373	637	582
Italie	4 167	4 078	3 979
Lettonie	9	32	29
Lituanie	1	9	39
Luxembourg	276	420	404
Malte	17	31	85
Pays-Bas	7 807	5 965	7 100
Pologne	105	205	568
Portugal	45	81	137
Rép. tchèque	77	167	213
Roumanie	8	14	33
Royaume-Uni	4 591	5 381	5 037
Slovaquie	17	25	48
Slovénie	87	131	118
Suède	2 500	3 590	3 839
UE	58 348	66 617	67 598

Source : Office européen des brevets.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

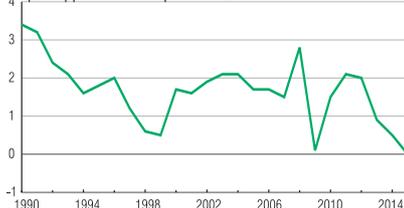
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales